

Article 1 – Généralités

Les présentes conditions générales de prestations de service régissent les relations contractuelles entre isa-dir.com et son « client ». Celles-ci sont applicables à toutes commandes de prestations de communication, commerciales, administratives passées auprès de isa-dir.com.

Le client est informé que isa-dir.com a souscrit un contrat d'appui au projet d'entreprise (CAPE) auprès de la couveuse d'entreprises à l'essai PACELOR, SARL à associé unique au capital de 7500 euros (RCS NANCY : 491095675) sise 5, rue ALFRED KASTLER à MAXEVILLE (54320). Le terme initial de ce contrat est le 13 octobre 2015. Il pourra être renouvelé jusqu'au 12 avril 2017.

Ainsi, pendant la durée du CAPE souscrit par isa-dir.com, le client réglera le prix des prestations réalisées par isa-dir.com à la SARL précitée (N° intracommunautaire de TVA : FR15491095675).

Si le CAPE souscrit par isa-dir.com expire ou est rompu, celle-ci transmettra au client dans les plus brefs délais, tous documents attestant de son immatriculation à un registre de publicité légale ainsi que ses numéros SIRET et SIREN.

Article 2 – Objet

isa-dir.com propose des services ponctuels ou réguliers, sur site ou à distance, des travaux de communication, de gestion administrative, commerciale, bureautique destinés à la fois aux professionnels et particuliers.

Article 3 – Lieu

Les prestations prévues à l'article 2 sont réalisées indifféremment du bureau du « client » et/ou à distance depuis les bureaux de isa-dir.com, après accord et disponibilité de chacun. Le « client » devra mettre à la disposition de isa-dir.com tous les outils nécessaires pour une bonne exécution de la mission.

Article 4 – Devis et commande

Pour toute commande d'une prestation, isa-dir.com établit un devis personnalisé (pour les prestations ponctuelles) ou un contrat de prestations (pour les prestations régulières) gratuit valable 30 jours à compter de la date d'émission et auquel sera annexé les présentes conditions générales de vente, le tout établi en double exemplaire : un pour isa-dir.com et l'autre pour le « client ».

Le devis ou contrat de prestations vaut bon de commande quand le « client » le retourne signé, daté et tamponné (cachet commercial pour les entreprises) avec la mention manuscrite « Bon pour accord » et les présentes conditions générales de vente signées, datées, tamponnées et acceptées elle aussi avec la mention manuscrite « lues et approuvées ». Le fait de passer commande implique l'acceptation sans réserve du « client » à ces conditions générales de vente.

Toute commande doit être confirmée, dans un délai d'un mois, par la validation du devis portant la mention « Bon pour accord », signé et daté par le client. Cette confirmation permet le démarrage des travaux confiés. Toute proposition acceptée par le client fera l'objet d'un contrat de prestation de service, accompagné des présentes conditions générales pour approbation des deux parties.

Article 5 – Engagement

La mission sera effectuée par isa-dir.com qui s'engage à mettre tout son savoir pour réaliser la mission qui lui est confiée, à solliciter du « client » toutes les informations nécessaires pour la réalisation de sa prestation et à informer le « client » de toutes les contraintes liées à sa mission ou difficultés rencontrées.

Article 6 – Délai d'exécution et livraison

Toute heure entamée sera facturée. Pour les missions de longue durée, un contrat de prestation de service stipulant les conditions spécifiques sera alors établi. Les travaux sont remis au « client » au délai fixé conformément au mode retenu. Toutefois, un dépassement du délai de livraison ne pourrait donner lieu à des dommages et intérêts ou à une annulation de commande.

La responsabilité de isa-dir.com ne pourra être engagée si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations découle d'un cas de force majeure. Celle-ci s'entend de tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible (article 1148 du Code civil).

Tout document fourni par le « client » et ne pouvant être traité fera l'objet de l'annulation de la commande par isa-dir.com, sans pénalité exigible. Les prestations réalisées par isa-dir.com sont restituées au « client » soit par voie postale, par messagerie électronique ou remis en mains propres par le prestataire si le « client » est proche de Bouxières-aux-Chênes.

Article 7 – Tarifs

Les prix indiqués sont fermes et définitifs, exprimés en euros et hors taxes, avec une TVA applicable au taux en vigueur à la date de l'approbation du devis. Les tarifs sont révisables au 1^{er} janvier de chaque année. Les prix peuvent être calculés à l'heure ou au forfait et ne comprennent pas les frais de déplacement dans vos locaux ni les frais postaux qui seront facturés en supplément, selon les tarifs en vigueur.

Article 8 – Modalités de paiement et pénalités de retard

Un acompte de 30% du montant total de la prestation est demandé à la signature du devis et devra être payé avant le démarrage de la mission. Le solde est payable à la livraison des travaux/ou réception de la facture définitive. Le paiement du solde sera réglé dans un délai de 10 jours à réception de la facture. Aucun escompte n'est consenti pour paiement anticipé. Le paiement de la facture pourra être effectué par chèque bancaire à l'ordre de Pacelor, par virement bancaire ou en espèce. Des pénalités de retard seront exigibles. Elles courent de plein droit le jour suivant la date de règlement indiquée sur la facture. Les pénalités de retard seront applicables à la totalité des sommes dues au taux de 3 fois le taux d'intérêt légal soit 0.12% pour 2013 ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement à hauteur de 40 euros.

Article 9 – Confidentialité - Déontologie

isa-dir.com s'engage à conserver strictement confidentiels les informations et documents dont elle aura connaissance à l'occasion de l'exécution de ses prestations et s'en interdit toute divulgation. Isa-dir.com n'accepte pas de mission qui sorte de son champ de compétence ou de ses moyens et s'engage à fournir un travail soigné.

Article 10 – Responsabilité

La responsabilité de isa-dir.com ne saurait être engagée par une erreur engendrée par un manque d'informations nécessaires à l'exécution de la mission ou d'informations erronées de la part du « client ». isa-dir.com s'engage à mettre en œuvre tous les moyens à sa disposition pour préserver les fichiers informatiques et autres documents qui lui seront confiés pour la réalisation de sa prestation. Toutefois, compte tenu des risques de dommage ou de détérioration encourus par ce type de support, il appartiendra au « client » de s'en prémunir par tous moyens à sa convenance.

Le « client » convient que isa-dir.com n'encourra aucune responsabilité à raison de toutes pertes de bénéfices, de trouble commercial, de demande que le « client » subirait, de demandes de réclamations formulées contre le « client » et émanant d'un tiers, quel qu'il soit.

Article 11 – Annulation de commande

En cas d'annulation par le « client » d'une commande en cours de réalisation, qu'elle qu'en soit la cause, celui-ci s'engage à régler 100% de la commande ou des prestations déjà effectuées. L'annulation devra être faite impérativement par lettre recommandée avec accusé de réception.

Article 12 – Traitement des données à caractère personnel

En application de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le « client » dispose d'un droit d'opposition, d'accès, de rectification et de suppression des données le concernant, dans les délais prévus par la loi et la réglementation en vigueur. Pour toute demande, le « client » prendra contact directement avec isa-dir.com, par courrier ou mail.

Article 13 – Loi applicable

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes Conditions générales de vente est soumis au droit français. En cas de difficulté sur l'exécution des prestations commandées, isa-dir.com et le « client » s'efforceront de résoudre leur différend à l'amiable. En cas de désaccord persistant, les Tribunaux compétents seront saisis.